

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES



La Fédération

Communiqué

Les policiers municipaux Reçus au ministère de l'intérieur

Bagnolet le 19 janvier 2015

Le jeudi 15 janvier 2015, l'UNSA Territoriaux a été reçu au Ministère de l'Intérieur. Cette réunion était présidée par le Préfet LALANDE, Chef de cabinet du Ministre de l'Intérieur.

En préambule, Monsieur LALANDE a exprimé toute sa compassion pour la disparition de CLARISSA, au même niveau que pour nos collègues nationaux. L'hommage national rendu par le Président de la République simultanément pour les trois policiers témoigne de la reconnaissance de la nation pour la police municipale. La police municipale est devenue une force incontournable.

Après avoir écouté nos inquiétudes concernant la sécurité des policiers municipaux dans l'exercice de leurs missions et la participation des collectivités au plan Vigipirate alerte attentat, le préfet nous a précisé qu'une directive devrait parvenir rapidement aux préfets pour que les policiers municipaux soient engagés dans l'action en fonction des mesures prises pour leur sécurité.

Les moyens radios expérimentés avec succès depuis un an devraient être étendus sur tout le territoire.

Pour la protection individuelle des agents, le préfet nous renvoie à la libre administration des collectivités territoriales en précisant que le Ministère de l'Intérieur n'a aucune objection pour l'armement des policiers municipaux. Pour les moyens de protection (gilets pare balle), le préfet va solliciter le Ministre pour reconduire le dispositif d'aide à l'achat pour les collectivités territoriales.

A l'UNSA territoriaux, nous avons l'impression que les événements récents ont éveillé une prise de conscience nationale, reconnaissant les risques pris et tout le potentiel utile des policiers municipaux sur le territoire au même titre que nos collègues de l'état. Par contre dans un contexte Vigipirate alerte attentat, de solliciter les policiers municipaux pour protéger la population, doit obligatoirement être accompagné des moyens nécessaires de protections et de défenses individuelles.

Nous savons que le métier de policier municipal est à haut risque, les moyens de l'exercer avec un maximum de sécurité équivalente avec nos collègues nationaux deviennent une obligation.

Gérard BONFILS et Luc ABAD

